

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE MASSEUR KINESITHERAPEUTE

➤ L'Hôpital NOVO recrute un masseur kinésithérapeute pour le site de Beaumont sur Oise

➤ **Présentation de la structure**

L'Hôpital NOVO est un établissement né le 1er janvier 2023 de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle - Portes de l'Oise (GHCPPO) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières.

➤ **Présentation du service**

Le kinésithérapeute appartient à une équipe pluridisciplinaire de rééducateurs et intervient sur prescription médicale en transversalité dans les unités de soin et le secteur médicosocial du site de Beaumont-sur-Oise de l'hôpital NOVO : Soins Médicaux et de Réadaptation Etats Végétatifs Chroniques et Etats Pauci Relationnels, Médecine Aigue Gériatrique et Médecine polyvalente, Soins Médicaux et de Réadaptation Polyvalent, Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes, Maison d'Accueil Spécialisée, Soins Médicaux et de Réadaptation d'Addictologie et unités de psychiatrie du pôle santé mentale.

Le kinésithérapeute rééduque les patients en individuel ou en groupe sur le plateau de rééducation de l'hôpital ou des Oliviers.

➤ **Identification du poste**

Amplitude horaire à temps plein de 7h30 de jour : 9h00-16h30.

A temps plein du lundi au vendredi, avec repos fixes les samedis, dimanches et jours fériés,

A temps partiel à 50% avec amplitude horaire à mi-temps du matin de 3h45 : 9h-12h45,

A temps partiel à 80% possible en 4 jours en 9h-16h30 et 1 jour en repos compensatoire.

Afin d'assurer la continuité de la rééducation, les samedis, une astreinte est organisée sur le site de l'hôpital, selon un roulement d'équipe des kinésithérapeutes. Sur appel du cadre de garde entre 9h et 12h pour un acte de kinésithérapie respiratoire urgent prescrit, l'intervention est déclenchée entre 10h et 13h. Une astreinte est décidée pour certains dimanches ou jours fériés pour éviter plus d'une journée sans astreinte en kinésithérapie (les lundis de Paques et de Pentecôte entre autres).

➤ **Missions du poste**

- Assurer la mise en œuvre de la rééducation en kinésithérapie des patients sur prescription médicale,

- Elaborer un diagnostic kinésithérapique et définir des objectifs de soins de rééducation avec examen, recueil de données et d'informations dans le dossier patient, auprès des soignants, du patient et/ou sa famille,
- Mettre en œuvre des actes et techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale, dans un but thérapeutique ou non pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé physique, psychique et sociale et la gestion du handicap,
- Assurer le suivi, l'évaluation et les conseils à la sortie du patient,
- Assurer des consultations externes du kinésithérapeute concernant la fréquence et le nombre de patients,
- Participer aux réunions pluridisciplinaires des unités de soins et aux réunions de service,
- Garantir la traçabilité des actes de kinésithérapie sur le logiciel informatisé institutionnel,
- Saisir les actes de kinésithérapie sur le logiciel de codification institutionnel.

Organisation des soins dans le respect, de la qualité et de la sécurité des soins, du projet de soins et de service

- Organiser et adapter les activités,
- Gérer des stocks de matériels, d'appareillage et d'aides techniques du service,
- Concevoir, coordonner et réaliser des programmes d'éducation thérapeutique dans le cadre du projet de service l'éducation thérapeutique vis-à-vis des patients et de l'entourage dans le cadre du projet de soin ou de vie, et assurer la prévention et le dépistage en kinésithérapie et en santé publique,
- Participer à la rédaction de documents (protocoles, procédures, outils et projets) relatifs à l'activité de rééducation.

Formation et recherche

- Participer aux actions de formation des étudiants et des professionnels, en fonction des attentes et des besoins du service, aux actions de diffusion du savoir professionnel, ainsi qu'aux missions de recherche dans les domaines en lien avec la kinésithérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation,
- Participer au tutorat en stage et à la formation des étudiants en kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, psychomotricité, en soins infirmiers et autres tels qu'aide-soignant et ambulancier,
- Utiliser les outils d'accueil des étudiants existant dans l'établissement et dans le service et les outils d'évaluation des instituts.

Promouvoir la mise en œuvre de projets spécifiques dans son domaine d'activité

- Participer au projet de service, de pôle, à la mise en place de protocoles,
- Participer à la « promotion » des actions du service (exposé en congrès, journée à thème),
- Développer des réseaux de soins et échanger avec les partenaires extérieurs,
- Développer l'utilisation des outils informatiques et l'ergonomie du dossier patient informatisé,
- Évaluer les pratiques professionnelles et développer des démarches de qualité, sécurité et sanitaires,

- Participer à l'évolution des professions paramédicales dans le cadre des transferts d'activités et de compétences, à la délégation de missions, à l'élaboration de procédures de prise en charge sous contrôle de la hiérarchie en lien avec les médecins.

Assurer une veille spécifique à son domaine d'activité

- Se former régulièrement sur l'évolution des techniques et des savoirs via la formation continue sous réserve d'accord de l'encadrement et après entretien individuel de formation, dans une dynamique d'amélioration continue de ses connaissances et ses compétences en lien avec les pathologies de l'unité de soins,
- Participer à la formalisation, au développement, à l'évaluation et à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Autres activités

- Participer aux instances telles que CSIRMT, CLIN, et aux groupes de travail au sein de NOVO tels que Copil chute,
- Groupes TMS, RPS, Copil Déglutition,
- Préconiser et aider au choix des aides techniques et appareils de rééducation,
- Participer à la création d'outils éducatifs.

Prérequis

Etre titulaire du diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute.

Prérequis : être inscrit au tableau du conseil de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Compétences requises

- Communication et relation d'aide
- Éducation à la santé publique
- Éthique et déontologie professionnelles
- Technologies de l'information et de la communication

Connaissances :

- Logiciels informatiques pour l'utilisation du dossier de soins informatisé,
- Chartes du patient hospitalisé, de la personne âgée et de la personne en situation de handicap,
- Qualité et Sécurité des Soins,
- Droits et devoirs du personnel de la fonction publique hospitalière,
- Règles d'hygiène en milieu hospitalier, précautions standard et complémentaires.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Brigitte Berthelemy : brigitte.berthelemy@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.